



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Biolait lance un nouveau dispositif financier pour les producteurs

### Le chéquier formation Biolacté



Biolait, premier groupement de producteurs de lait bio en France, lance un tout **nouveau dispositif d'aide à la formation** pour accompagner les nouvelles fermes adhérentes dans le développement de leur projet en agriculture biologique : le **chéquier formation Biolacté**.

Mise en place depuis le 1 janvier 2018, cette indemnisation permet aux éleveurs de participer aux formations techniques plus sereinement. Elle consiste en une indemnisation du temps passé en formation et vient compléter le dispositif de prise en charge Vivéa.

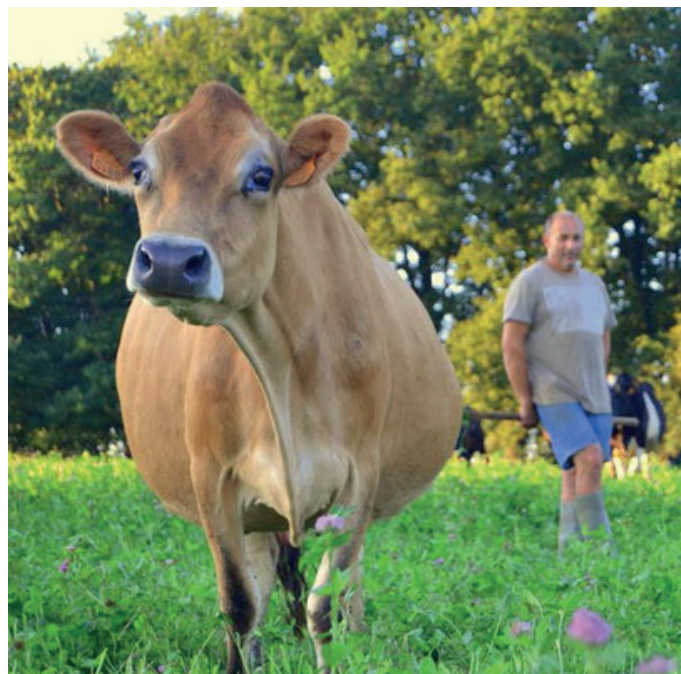
A l'heure où la bio change d'échelle, Biolait souhaite encourager l'évolution des pratiques vers ce modèle agricole d'avenir, et plus largement le développement de la filière biologique.

### BIOLAIT

Organisation économique et solidaire initiée en 1994 par 6 producteurs de lait bio du Morbihan et de Loire Atlantique, Biolait compte aujourd'hui 1200 fermes adhérentes situées partout en France.

« La Bio partout et pour tous ! », objectif historique et toujours d'actualité, est au cœur de la démarche du Groupement. Biolait s'engage à collecter le lait biologique sur l'ensemble du territoire français et garantir un prix stable et identique pour tous, quelle que soit la situation géographique de la ferme.

Cette dynamique est portée par l'ensemble des adhérents, impliqués dans toutes les décisions politiques et stratégiques.



### CONTACT

Modalités pratiques de ce dispositif sur notre site internet : <http://bit.ly/2E26YAH>

Contact : Aurélie Ringard - Animatrice Démarche Qualité Biolait

02 51 81 76 58 - [aurelie.ringard@biolait.net](mailto:aurelie.ringard@biolait.net)

